

A. Cumul possible de rabais

1. Rabais de fidélité
2. Rabais de cumul finalisé
3. Rabais de parrainage

B. Échelonnement des paiements

C. Remboursement par la Confédération

D. Autres possibilités de financements

Prix : les prix de nos modules sont mis à jour pour chaque offre sur notre site www.formations.ch

A1. Rabais de fidélité

Les personnes qui ont déjà finalisé le paiement de l'un de nos modules bénéficient d'un rabais de fidélité de 8%.

Voici à titre d'illustration les rabais calculés sur les prix 2018 (CHF) des modules 2 à 5 avec le 'module' Supervision.

M2	option A	3'300.- au lieu de	3'600.-	option A : résidentiel de 4 jours en région romande
	option B	3'100.- au lieu de	3'400.-	option B : résidentiel de 1 semaine à l'étranger
M3		1'280.- au lieu de	1'400.-	
M4		1'500.- au lieu de	1'680.-	
M5		2'000.- au lieu de	2'200.-	
Supervision		820.- au lieu de	900.-	

TOTAL avec option **M2B** 8'700.- au lieu de 9'580.-

NB : un rabais similaire s'appliquera à l'évolution du prix des modules.

A2. Rabais de cumul finalisé

Les personnes s'inscrivant à au moins 4 des modules (2,3,4,5, Supervision) et souhaitant en régler le *montant en une fois avant le début de la formation* bénéficient d'un rabais complémentaire de 8%.

Avantage supplémentaire : les personnes choisissant ce mode de paiement sont assurées de bénéficier du prix actuel.

Important : afin que le rabais de cumul finalisé puisse s'appliquer, *l'ensemble des modules doit être mené dans un délai de 3 ans (36 mois) au maximum*, les travaux de validation de chaque module devant être finalisés dans un délai d'un an après la dernière journée de formation du module.

Ce délai représente d'une part pour les participant-e-s une sécurité afin de cumuler les certificats modulaires et l'attestation de supervision dans le délai imparti par les autorités¹ ; d'autre part, ce rythme est pédagogiquement idéal pour finaliser le brevet.

Ce rabais peut se cumuler avec le rabais de fidélité ; il se calcule alors sur la base du prix de fidélité. Exemple de rabais A1+A2 :

TOTAL avec option **M2B** 8'000.- au lieu de 9'580.-

A3. Rabais de parrainage

Auprès de Formations.ch, les participant-e-s sont vraiment des partenaires : nous avons toujours travaillé avec cette valeur sur le plan pédagogique ; nous étendons ce principe à la promotion des sessions.

Ainsi, si vous amenez avec vous en formation une personne qui n'avait encore jamais suivi de formation à FormationS.ch, *chacun-e de vous deux obtiendra un rabais complémentaire de 8%* sur le prix public de la formation, sous forme d'à valoir pour une autre session. Voici un exemple de rabais cumulé A1+A2+A3, si vous ameniez p.ex. une personne à suivre le M2-B :

TOTAL avec option **M2B** 7'720.- au lieu de 9'580.-

NB1 : si vous aviez déjà mené tous les modules du brevet, vous pourrez utiliser cet à valoir pour nos formations continues.

NB2 : si vous ameniez avec vous plus d'une nouvelle personne, nous regarderons avec vous comment le valoriser au mieux.

B. Échelonnement des paiements

Nous entrons toujours en matière pour une demande d'échelonnement des paiements, sans frais.

Le principe de base est le suivant : a priori la totalité du paiement doit être assurée avant la fin du module.

C. Remboursement par la Confédération

Depuis le 1er janvier 2018, la Confédération rembourse **50%** du coût des formations menant à un brevet *dès lors que vous aurez demandé votre brevet*. Ce remboursement sera effectué pour tout module qui aura commencé après le 01.01.2017 (!), directement à vous (principe de financement à la personne).

Voir nos explications complémentaires sur www.formations.ch

D. Autres possibilités de financements

Notre site www.formations.ch informe notamment sur des modes de financement disponibles en Suisse.

SYNACT | Formations.ch — Janvier 2018

¹ Cf. Règlement fédéral : au moment de la présentation du dossier pour l'obtention du brevet, les certificats des modules 2 à 5 ne peuvent pas remonter à plus de 5 ans.